



Société anonyme
Luxembourg

**Notification conformément à la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations
de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières**

En date du 15 janvier 2015, Luxempart a racheté les 2.385.000 titres Luxempart détenus par le groupe BIL, soit 9,96% du capital de Luxempart.

Suite à ce rachat, le nombre total d'actions propres détenues par Luxempart s'élève à 3.882.220, soit 16,2% du capital.

Leudelange, le 15 janvier 2015